

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 22 mars 2021

Convocation du : 16 mars 2021

Le vingt-deux mars deux mille vingt et un, à 16 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Fabien GASCARD, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Claude DUBUT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Alain BOYOD, Laurent CELCE, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Georges LESBROS, Rémy FREY, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Lamia CONTRUCCI, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Christiane ACANFORA,
Alain BOYOD excusé a donné pouvoir à Christiane ACANFORA,
Laurent CELCE excusé a donné pouvoir à Alain MANIVEL,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT
Jean BANAL excusé a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET
Françoise BELLANGER excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET
Lamia CONTRUCCI excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT

ORDRE DU JOUR : Vote des comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes

La Vice-Présidente aux Finances, Marie-Paule ROGOU, rappelle le cadre administratif des comptes de gestion et présente ceux de 2020 concernant la Communauté de communes Buëch Dévoluy, dressés par la Trésorerie de Veynes.

Elle indique que les comptes de gestion du comptable sont conformes aux comptes administratifs de chacun des 5 budgets gérés par la Communauté de communes Buëch-Dévoluy.

- Budget principal
- Budget traitement des déchets

- Budget Spanc
- Budget Massif de Céüze
- Budget Economique ZA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve à la majorité les cinq comptes de gestion de l'année 2020 correspondant aux cinq budgets gérés par la Communauté de communes Buëch-Dévoluy ; déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'année 2020, par le comptable de la Communauté de communes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 24 + 8 pouvoirs	Pour : 31	Abstention : 1	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210322-De30_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2021
Affichage : 02/04/2021

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,


Michel RICOU-CHARLES